



**Territoriaux
de Fleury-Mérogis**

CST : votes à l'urne en mairie (vous pouvez aller voter pendant votre temps de travail ou vote par correspondance si vous êtes sur la liste affichée le 15 novembre (agents en congés, empêchés, petite enfance, CMA, en situation de maladie, etc) Vous devez tous recevoir par la poste ou remise en main propre votre matériel de vote au plus tard le 30 novembre.

CAP et CCP du CIG de Versailles : vote exclusivement par correspondance. Vous devez avoir reçu votre matériel de vote au plus tard le 30 novembre. Votez et postez votre enveloppe sans timbrer.

Si vous n'avez pas votre matériel de vote le 1^{er} décembre : contactez nous : cgtfleurymerogis@gmail.com 07 69 53 51 91

« Vos représentants CGT : une équipe, une expérience, un réseau »

Voter CGT, c'est choisir un engagement qui dure. Dans notre collectivité, deux syndicats présentent des candidats aux élections professionnelles dont le notre : la CGT.

Chaque organisation syndicale a un fonctionnement, des valeurs, des revendications et une manière d'agir. Votre vote est donc un choix : celui des représentants auxquels vous souhaitez confier votre voix. La CGT est le syndicat utile, présent et actif pendant tout le mandat et pas seulement pendant les élections.

Depuis plus de 40 ans, la CGT est à vos côtés à Fleury-Mérogis. Notre engagement se traduit par une présence, de l'écoute, des conseils, des accompagnements et des interventions auprès de la collectivité.

On peut partager ou non toutes les positions de la CGT. Mais lorsqu'un agent nous sollicite, nous l'accompagnons. Défendre ses droits reste notre priorité à la CGT. Une injustice mérite d'être combattue, quelle que soit la personne qui la subit.

Vous avez besoin de représentants CGT qui vous consultent, vous informent et portent vos revendications. Des représentants capables de reconnaître les avancées, mais aussi de dire clairement quand une décision pose problème. Des représentants qui osent interpellier l'autorité territoriale et la direction générale, demander des explications et proposer des améliorations.

Notre activité peut se mesurer : 149 courriers adressés soit au maire (les ¾ de nos courriers), soit au préfet, à la CADA, à notre fédération, auxquels s'ajoutent les échanges par mail, les interventions en réunion et les accompagnements individuels. Derrière ces démarches, il y a vos conditions de travail, votre santé, votre rémunération, votre carrière et le respect de vos droits.

L'accompagnements de 56 agents syndiqués ou pas. Des réunions avec l'autorité territoriale pour relayer votre parole.

Nous n'obtenons pas toujours satisfaction. Certaines avancées sont partielles ; certaines demandes restent sans réponse ou se heurtent à un refus.

Nous vous le disons avec honnêteté.

Mais nous poursuivons les démarches, nous argumentons, nous proposons des modifications et nous revenons sur les sujets qui restent en suspens.

Notre responsabilité, c'est de porter vos demandes avec constance et de vous rendre compte des réponses obtenues.

Nous ne prétendons pas tout savoir. Lorsque nous avons besoin de vérifier une information, nous nous renseignons et revenons vers vous. Nous nous formons tout au long de notre mandat et nous nous appuyons sur notre réseau départemental, régional et fédéral. Cette expérience collective renforce notre capacité à vous défendre. Nos valeurs guident nos actions : solidarité, justice, respect, défense des acquis sociaux et des droits obtenus localement. Nous revendiquons l'égalité de traitement et une équité qui tienne compte des situations individuelles, notamment lorsqu'un agent a besoin d'un aménagement pour exercer ses missions et poursuivre sa carrière.

Le 10 décembre 2026, voter CGT, c'est soutenir un syndicat actif tout au long du mandat, disponible et déterminé. Plus vous nous accorderez de voix, plus nous pourrions obtenir de sièges et faire élire des représentants pour porter vos revendications.

À vos côtés depuis plus de 40 ans. Présents aujourd'hui, engagés pour demain. Le 10 décembre, votez CGT !

